

Description de la formation et de son contexte

- Ce module, "Concevoir des offres de formation pour adultes" [FFA-BF-M4], est l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du titre "Formateur / Formatrice avec brevet fédéral" [niveau 2 du système modulaire FFA-Formation des formateurs / formatrices d'adultes en Suisse]
- Cette formation s'adresse aux personnes qui, en principe :
 - o ont acquis le 'Certificat FSEA' [FFA-BF-M1]
 - o et sont au bénéfice d'une expérience pratique dans l'animation de cours destinés à des adultes
- C'est la FSEA¹ qui fixe les principes régissant les formations du système fédéral FFA [formation de formateur·trice d'adultes] proposées par divers prestataires de formation — dont FormationS.ch — qui sont soumis à une procédure de reconnaissance par la Commission Assurance Qualité
- Pour ce module, l'évaluation des compétences se fait sur l'élaboration ou le remaniement d'un projet d'offre de formation dans son domaine spécifique ; la FSEA précise notamment que la formation comprend :
 - o 39 heures de temps de présence au cours
 - o 90 heures de travail autonome dont environ la moitié est organisée par les intervenants du module
Exemples: lectures, réflexion individuelle régulière, élaboration de documentation pour valider le module
 - o 16 heures de supervision réparties sur 5 demi-journées dans le module 4 ou le module 5
La supervision se déroule dans une logique indépendante de celle des journées de formation

Spécificités FormationS.ch : Démarche & Critères Qualité

- FormationS.ch est un service de l'entreprise SYNACT.org. FormationS.ch est le service de SYNACT spécialisé dans l'amélioration des dispositifs de formation et la formation des formateurs. La formation de formateurs est un axe prioritaire de FormationS.ch. Notre site se veut un lieu utile pour tous les professionnels de la formation. On y trouve également des informations sur nous, nos offres et la procédure pour s'inscrire à nos formations
- Les documents 'Descriptif de module' et 'Profil de compétences' réalisés par la CAQ (Commission Assurance Qualité) de la FSEA constituent notre référence de base pour les modules FFA
- Les conditions de certification sont présentées dans notre 'Règlement de formation' [www.formations.ch]
- FormationS.ch propose un module de 39h effectives de formation réparties en 6 journées de 6h30, pauses non comprises
- Un temps de travail individuel organisé par les intervenant-e-s est évalué à 96h au minimum
→ Nous vous conseillons de **prévoir entre chaque journée de formation au moins 1 à 2 demi-journées de travail** pour vous permettre d'avancer sur votre projet de manière à bénéficier de notre option didactique : entre les journées 3 et 4, de même qu'entre les journées 5 et 6, **vous bénéficierez d'un soutien individualisé** avec un retour vidéo sur l'état d'avancement de votre projet
- **Les 16h de supervision sont présentées séparément.** Elle peut ainsi être menée en lien avec le module 4 ou 5
- La conception de nos formations privilégie une pédagogie qui permette de valoriser l'expérience de chacun-e, et d'ainsi optimiser l'appropriation tout en assurant un solide échange entre tou-te-s. Cela implique notamment un nombre adéquat de participant-e-s. Pour ce module, nous acceptons ainsi **6 à 10 participant-e-s**
- Ce nombre permet d'assurer une pédagogie centrée autour de votre propre projet d'offre de formation : entre nos journées de formation, vous avancez progressivement à la rédaction de votre projet, et l'examinez avec vos collègues ainsi que les commentaires du/de la responsable du module
- Pour des raisons liées à cette démarche pédagogique, nous souhaitons que **les participant-e-s arrivent à la formation avec un projet d'offre de formation**
- Un principe de transparence fonde toute notre démarche : nous travaillons d'une part en analysant avec les participant-e-s notre propre pratique d'animation ; d'autre part nous examinons ensemble l'organisation et la gestion de notre session, occasion d'observer des paramètres essentiels d'une formation d'adultes
- Parmi ces paramètres, la réflexion sur les rythmes d'apprentissage est importante. Nous organisons ainsi 6h30 effectives de formation dans un 'horaire-cadre' que nous aménageons ensemble, avec 2 pauses (a priori de 15 min, matin comme après-midi) et le temps du repas de midi (a priori de 90 min). Le découpage horaire correspond au projet pédagogique du jour, en fonction notamment des activités proposées
- Démarche Qualité : nous améliorons constamment le dispositif et sa structure en sollicitant l'avis des participant-e-s. Nous avons en outre renouvelé notre certification eduQua:2012 et notre reconnaissance modulaire FSEA en 2019

¹ La FSEA : Fédération suisse pour la formation continue est l'organisme porteur de cette formation auprès du SEFRI-Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, qui en délivre le brevet [conditions de demande et d'obtention : www.alice.ch]. Le SEFRI fait partie du DEFR-Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, centre de compétences de la Confédération pour les questions de portée nationale ou internationale relevant de la politique de formation, de recherche et d'innovation.

Présentation de cette session

Dates : ci-contre

Durée : 6 journées de 6h30 effectives
de formation (soit 39h hors pauses)

Horaire-cadre (modulable) : 09h00 – 17h30
La pause de midi est prévue vers 12h30

Intervenant-e-s

Le module est assuré par 2 personnes
Voir notre équipe sur notre site web

Participant-e-s : 6 à 10

Prix : 2'100.–

Le site présente toutes nos possibilités de rabais
ainsi que des subventions officielles disponibles

	MA
Sept	15 22 29
Oct	27
Nov	03
	24

Ce document est complété par

A – Les référentiels de la FSEA

- *Descriptif modulaire (DM)*
- *Profil de compétences (Co-Re)*
en liens sur notre site web

B – Notre documentation formelle

- *Conditions générales*
- *Règlement de formation*
présentés sur notre site web

C – Formulaire d'inscription

Le formulaire de notre site web présente des questions qui permettent d'évaluer l'adéquation de notre offre à votre profil, et la possible pertinence d'un entretien entre vous et nous

NB : Supervision

L'attestation de participation à la supervision est nécessaire à la demande de brevet

Nous présentons ces 5 demi-journées (16h hors pauses) de manière autonome par rapport au module 4

- Certaines personnes peuvent donc désormais s'inscrire seulement à la supervision s'ils le souhaitent. Exemples : une personne qui aurait déjà mené cette supervision dans une autre institution peut dorénavant s'inscrire aux seules journées de formation si elle le souhaite
- La supervision peut être menée à un moment différent des dates du module 4

Lieu de la formation

Étant présent-e-s dans toute la Romandie, nous sélectionnons les locaux de nos partenaires

Pour ce module, nous avons choisi les locaux de l'OrTra Santé-Social, rue des Charmilles 28 — 1203 Genève



Nous contacter

+41 (0) 22 – 777 00 22 : Si nous sommes absents, c'est nous qui rappelons

inscription@formations.ch